

**Délibération portant approbation de l'élection du Président du conseil
d'administration**

- Vu** le code de l'éducation
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Le conseil d'administration réuni le 22 janvier 2020 en séance plénière sous la présidence de Monsieur Benoît FORET, après avoir régulièrement procédé au vote, élit à **l'unanimité** l'élection de Monsieur Jean-François Balaudé à la présidence du conseil d'administration.

Membres en exercice : 27
Quorum de présence : 13
Votes exprimés : 24
Dont :
Pour : 24
Contre : /
Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Lyon, le 22 janvier 2020

Le président du Conseil d'Administration



M. Benoît FORET

La directrice



Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL